



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

**Le Conseil municipal se réunira**

**JEUDI 2 JUIN à 19 H**

**« Salle Charles POLLIAND »**

❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 5 Mai 2022 ;

❖ **DECISIONS DU MAIRE**

- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de locaux privatif à usage de cabinet médical.
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de locaux privatif à l'association des chasseurs.
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du Studio situé 1<sup>er</sup> étage de la Villa Honoré à l'entreprise ACM-DL (Le Clos Marcel) pour un logement saisonnier.
- Convention de participation financière pour la réalisation d'une écluse RD8 Hameau de DHERE avec Mme KLOCK Carole.

❖ **DELIBERATIONS**

**DOMAINE PUBLIC**

**FINANCES**

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,  
Marc ROLLIN

*Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-CAB-BSI-053 du 1er mai 2021 portant prorogation de l'arrêté 2021-CAB-BSI-038 sur les diverses mesures visant à freiner la propagation du virus Covid-19, la séance se tiendra sans public, à l'exception des journalistes justifiant d'un motif professionnel pour y assister.*